

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 27 mars 2025,

Le maire d'Elliant a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier de modification n° 1 du PLU porte sur :

- Modification du règlement écrit en zone A – suppression du recul de 5 mètres par rapport aux voies
- Modification graphique – Ajustement du recul sur voies à Croix Menez Bris
- Modification du règlement écrit dans toutes les zones : règles relatives aux clôtures
- Modification du règlement écrit – Prise en compte du règlement du PPRT Mc BRIDE
- Zonage entre la rue Saint - Yves et la rue de Quimper
- Suppression de l'OAP n°5
- Modification des dispositions générales et du règlement écrit en zones A et N – Local accessoire et extension des habitations
- Modification du règlement écrit dans les zones UA, UB, A, AH et N – Règles relatives aux gabarits au-delà d'une bande de 15 mètres
- Modification du règlement écrit en zone AEc – Autorisation des logements de fonction par changement de destination
- Modification de l'OAP n° 9
- Identification de constructions susceptibles de changer de destination
- Modification du règlement écrit concernant la demande d'une déclaration préalable pour l'édification des clôtures

A cet effet, Monsieur Didier COULOMBEL a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes.

L'enquête se déroulera en mairie d'Elliant – 1, rue Laënnec 29370 Elliant – du 25 avril (9 h) au 27 mai 2025 (17 h) inclus.

Le dossier sera consultable aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le samedi 17 mai, de 9 h à 12 h.

L'avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale est joint au dossier et est consultable sur le site de la MRAe Bretagne : www.mrae.developpement-durable.gouv.fr (avis conforme n°2024ACB88 / 2024-011874 du 23 décembre 2024).

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- vendredi 25 avril 2025, de 9 h à 12 h
- samedi 17 mai 2025, de 9 h à 12 h
- mercredi 7 mai 2025, de 14 h à 17 h
- mardi 27 mai 2025, de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet peuvent être consignées sur le registre d'enquête prévu à cet effet. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Elliant, à l'attention de Monsieur Didier COULOMBEL, commissaire enquêteur – 1, rue Laënnec 29370 Elliant ou par mail à l'adresse suivante : contact@elliant.bzh en précisant la référence de l'enquête et en spécifiant « à l'attention de Monsieur COULOMBEL, commissaire enquêteur ».

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès réception en mairie. Le projet de modification n°1 du PLU pourra éventuellement être modifié et la décision d'adoption sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal de la commune d'Elliant.

Le Maire,

René LE BARON